



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 28 mars 2023

Objet : Demande de subvention CAF Formation pôle petite enfance

L'an deux mille vingt et trois et le 28 mars à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs DEYE Manuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

M. MUNOZ Estéban a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/03/2023

Application agréée E-legation.com

99_DE-004-210401089-20230328-2023_03_18-

Conseil Municipal du 28 mars 2023

Délibération n° 2023/03/18

OBJET : Demande de subvention CAF Formation Pôle Petite Enfance

Le développement et le maintien d'une offre d'accueil de qualité et adaptée aux besoins des familles représentent une ambition commune de la Caisse d'allocation familiales et de la commune.

Les actions sont inscrites dans le cadre du PEDT de la commune sur les axes tout autour de l'école, et le temps de cantine : un temps méridien

Depuis 2022 est abordé un thème en lien avec le développement des enfants et les outils de communication

Cette année est identifiée en concertation avec les agents une sensibilisation et une formation à la communication non violente.

Ce projet est subventionnable par la CAF. Madame le Maire propose de solliciter une subvention selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
	2400	Commune	480
		CAF	1920
TOTAL	2400 €		2400

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet exposé,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour solliciter ces financements.

Malijai,
Le 28 mars 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE

